

organisme de formation de l'ESS, vous propose

La réglementation des Associations Intermédiaires (AI)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier le régime juridique applicable aux associations intermédiaires
- Sécuriser la relation contractuelle entretenue avec le salarié
- Sécuriser la relation contractuelle entretenue avec le client donneur d'ordres
- Identifier et prévenir les risques de responsabilité
- Contribuer, par la connaissance des règles juridiques, au développement de la structure
- Favoriser la collaboration entre les associations intermédiaires et les autres SIAE pour construire un parcours d'insertion de qualité

DESCRIPTION / CONTENU

Première partie : Association intermédiaire et champ de l'insertion par l'activité économique

1. Définition de l'insertion par l'activité économique (IAE)
2. Définition d'une association intermédiaire (AI)

Deuxième partie : Conditions d'exercice des activités et financement

1. Convention conclue avec l'Etat
2. Services à la personne
 - Activités, services à la personne et autres activités chez le particulier
 - Information des consommateurs

Troisième partie : Rôle de l'association intermédiaire

- Mise à disposition
- Recrutement des demandeurs d'emploi
- Durée des parcours
- conditions particulières de mise à disposition auprès des professionnels
- Conditions communes à tous les professionnels
- Conditions spécifiques aux entreprises du secteur dit « marchand »
- Accueil, suivi et accompagnement

Quatrième partie : Relation entre l'association intermédiaire et l'utilisateur

1. Préalable au contrat de mise à disposition
2. Mentions obligatoires du contrat de mise à disposition
3. Sanctions du non-respect des règles relatives au contrat de mise à disposition
4. Effets du contrat de mise à disposition

organisme de formation de l'ESS, vous propose

Cinquième partie : Relation entre l'association intermédiaire et le salarié

- Conclusion du contrat de travail
- Recours au contrat de professionnalisation
- Recours au contrat à durée déterminée d'insertion
- Recours au contrat à durée déterminée d'usage
- Cas de recours
- Mentions du contrat
- Terme du contrat
- Période d'essai
- Rupture du cdd
- Recours au contrat à durée indéterminée
- Représentation des salariés

Sixième partie : Conditions de travail des salariés mis à disposition : santé, sécurité, temps de travail

1. Santé et sécurité
2. Temps de travail
 - Notions fondamentales
 - Durée légale et conventionnelle du travail
 - Durées maximales de travail
 - Heures supplémentaires
 - Travail de nuit
 - Temps de repos
 - Jours fériés
 - Congés annuels et congés d'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport des connaissances fondamentales à jour des modifications législatives, réglementaires et jurisprudentielles
- Proposition d'une méthode de travail, aide à l'utilisation des outils juridiques
- Animation sous une forme interactive et pragmatique en fonction des besoins des apprenant(e)s

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Approche théorique et pratique des sujets
- Echanges de pratiques

organisme de formation de l'ESS, vous propose

- Vérification de la compréhension et des compétences acquises par des questions diverses
- Remise de documents de référence

MODALITES D'EVALUATION

Durant la formation, l'acquisition des compétences est évaluée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives :

- Cas pratiques
- Questions diverses, analyse de pratiques
- Analyse d'outils de prise de commande et d'outils contractuels

A la fin de la formation, un bilan réflexif est proposé oralement sur l'application des acquis dans le quotidien professionnel des participants.

Ce bilan est accompagné d'un questionnaire de satisfaction.

DUREE

21 heures

PUBLIC

Administrateurs(rices), dirigeant(e)s, salarié(e)s et bénévoles d'associations intermédiaires

PRE-REQUIS

Pas de prérequis.

MODALITES D'ORGANISATION

Les dates et le format (en présentiel à distance via l'outil Zoom) sont à votre disposition sur [notre catalogue en ligne](#).

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les formateurs intervenant pour Coorace sont des spécialistes de leurs domaines et des spécificités de l'insertion par l'activité économique, afin de répondre le mieux possible aux problématiques que vous rencontrez.

MODALITES D'INSCRIPTION



organisme de formation de l'ESS, vous propose

L'inscription à la formation se fait par bulletin d'inscription pour les formations en INTER. Vous pouvez adresser toute question à ce sujet à Anna Benavente (07 49 73 83 25 - anna.benavente@coorace.org)

Pour les formations en INTRA, merci de contacter Violaine Caplan (06 78 42 82 64 – [violaine Caplan@coorace.org](mailto:violaine.Caplan@coorace.org))

ACCES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap (handicap@cooraceformationconseil.org)